



Fig.1.15. Localisation de groupes ethnolinguistiques dans le bassin de l’Inkisi

I.9.2. Activités agricoles et para-agricoles

Traditionnellement, le système agricole qui se développe dans le bassin de l’Inkisi est à l’image de l’agriculture de la province, c’est à dire une agriculture itinérante sur brulis ou alternent parfois de jachères. Autour de cette agriculture vivrière se sont développées d’autres activités principalement la chasse, et accessoirement la pêche et la cueillette des produits forestiers non ligneux. Au premier rang des cultures vivrières traditionnelles il faut citer le manioc (*Manihot esculenta* et *M. utilisima*) et en second lieu l’arachide (*Arachis hypogea*), diverses espèces de haricots (*Phaseolus vulgaris*, *Vigna unguiculata*,...) et le pois cajan (*Cajanus cajan*s).

Ces cultures sont pratiquées sur défriche forestière lorsque c'est possible, sinon en savane. Un autre groupe de cultures vivrières est constitué par des légumes (légumes feuilles, légumes bulbes et légumes fruits), les courges (*Cucurbita pepo*), le maïs (*Zea mays*) et la patate douce (*Ipomea batatas*). Ils sont cultivés quelquefois ensemble formant une sorte de jardin dans les vallées et les dépressions avec mare. La canne à sucre (*Saccharum officinarum*) de consommation locale (vin de palme) est cultivée dans les vallées.

Une grande variété de fruits est récoltée dans les forêts proches des villages parmi lesquels il y a les noix de palme, l'ananas.

Dans les villages des arbres fruitiers sont cultivés en petit nombre : les manguiers, les safoutiers, les avocats, les papayers, les bananiers et les cocotiers. Une partie de tous ces produits approvisionne la capitale (Kinshasa) en denrées alimentaires.

Malheureusement les sites où se localisent certains champs et certaines techniques culturales utilisées laissent à désirer (fig.1.16a-b), exposant parfois l'écosystème aquatique à des risques de perturbations.



Fig.1.16a. Champs au bord de la rivière Nua

Fig.1.16b. Déboisement d'une forêt à Bongolo

I.9.3. Elevage

L'élevage reste une activité très marginale dans le bassin de l'Inkisi. Il ne s'agit pas d'un élevage de type classique. La plupart du temps, les animaux sont abandonnés à eux-mêmes et ne vivent pas dans un enclos. On retrouve ça et là quelques chèvres, moutons, porcs, canards et poules. Seuls les bœufs, les cobayes et les lapins conservent encore enclos et logis. La pisciculture qui était, peu avant l'indépendance, bien organisée n'est, aujourd'hui, que l'ombre d'elle-même.

Les productions de l'élevage, peu importantes au demeurant, sont principalement utilisées pour l'autoconsommation ainsi qu'à l'occasion de certaines cérémonies.

I.9.4. Activités de cueillette

Elles occupent une place importante dans la vie des populations rurales. Elles consistent en un ramassage de produits forestiers non ligneux qui seront utilisés par la suite pour l'autoconsommation ou pour la vente. Ces produits peuvent être des légumes dont la partie comestible est soit la racine [*Mondia whitei* (Hook. F.) Skeels)] la tige (fougère de savane, *Pteridium centrali-africanum* Hieron) ou la feuille [exemple le pois carré, *Psophocarpus scandens* (Endl.) Verdc.]; des fruits (*Myrianthus arboreus* P. Beauv., *Afromomum* spp., *Canarium schweinfurtii* Engl.), des plantes d'emballage (appartenant dans la plupart des cas aux maranthaceae, par exemple *Maranthocloa congensis* J. Léon), des plantes de construction [*Millettia drastica* Baker, *Raphia gillettii* (De Wild)] ou des plantes médicinales (*Euphorbia hirta* L., *Bridelia feruginea* Benth.). A côté de ces plantes, on prélève également des champignons comestibles (*Termitomyces* spp., *Auricularia auriculajudae*), des chenilles comestibles (larves et imago de certains papillons), des insectes (*Locusta migratoria*, *Brachytrupes membranaceus*).

I.9.5. Chasse et pêche

I.9.5.1. Chasse

Après l'agriculture vivrière, la chasse est la deuxième activité qui occupe les populations rurales du bassin de l'Inkisi. Elle demeure une activité importante à cause d'une part de l'existence de grandes étendues de savanes et d'autre part de sa pratique en toute saison. C'est une petite chasse qui se consacre à tuer. Le gibier est constitué des aulacodes, *Thryonomys swinderianus* (Temminck, 1827); civettes, *Civettictis civeta* (Schreber, 1776); antilopes, *Hyppopotragus equinus* (Desmarest, 1804), gazelles, *Gazella gazella* (Pallas, 1766); des porcs-épics, *Hystrix cristata* Linnaeus, 1758; des sangliers *Sus scrofa*, Linnaeus, 1758; et oiseaux. Jadis cette chasse ne s'effectuait que dans les environs des champs où les animaux gênaient considérablement les paysans dans leurs activités agricoles. Depuis quelques années, elle s'est étendue aux zones éloignées. Suite à son intensification et à la destruction des écosystèmes, les gibiers deviennent de plus en plus rares.

D'une manière générale, les statistiques en matière de chasse font le plus souvent défaut et elle est pratiquée sans véritable contrôle sur terrain et ce en dépit de l'existence d'une réglementation sur la chasse.

I.9.5.2. Pêche

La pêche reste une activité aussi importante. Autrefois, la pêche quoique peu intense se faisait au même titre que la chasse et était une exclusivité des autochtones. Depuis quelques années, elle accueille des populations provenant des contrées éloignées. Cette activité est plus pratiquée par les hommes que par les femmes. C'est une pêche qui reste avant tout traditionnelle malgré l'intérêt de certains opérateurs économiques, la variété des techniques et l'importance des prises. L'essentiel des captures est consommé à frais. Une partie est, parfois, fumée et séchée, beaucoup plus rarement salé.

I.9.5.2.1. Saisons de pêche

En fonction des variations du régime des eaux aussi bien dans l'Inkisi que dans ses différents affluents lesquelles sont fonction des précipitations, on distingue une succession de saisons de pêche favorables et d'autres moins favorables.

En effet, dans le bassin de l'Inkisi, la pêche est plus active pendant les mois de juillet, août et septembre ; ce qui correspond à la saison sèche. C'est la période d'étiage, durant laquelle les eaux sont les plus basses. Tous les cours d'eau et mares atteignent pendant cette période leur plus bas niveau. Certains sont même asséchés. Avec la baisse des eaux, le poisson sort des milieux inondés et regagne la pleine eau où il devient facile à pêcher. La profondeur et le courant diminuent ce qui facilite les déplacements des pêcheurs.

Une seconde période de pêche, moins importante que la première, se situe entre mi-janvier et mi-mars. Elle correspond à la petite période sèche de la saison des pluies et se caractérise par une baisse des eaux dans les cours d'eau et les mares. Cette diminution est consécutive à la diminution des pluies.

Si pendant la saison sèche les pêcheurs venant des régions éloignées installent des campements, au contraire pendant la petite saison sèche, seuls quelques autochtones exploitent leurs écosystèmes. En dehors de ces deux périodes favorables à la pêche, pendant les saisons intermédiaires, les quelques pêcheurs rencontrés continuent à pêcher tout en restant sédentaires.

I.9.5.2.2. Techniques de pêche utilisées

La pêche, dans le bassin de l'Inkisi emploie des techniques diverses et permet de ce fait la capture de multiples espèces de poissons. Elle est surtout l'œuvre des personnes venues de zones éloignées (les « nianga » et les angolais) et qui sont venues s'y établir. Parmi les techniques de pêches les plus utilisées, il y a les filets, les nasses, les lignes et les ichtyotoxiques.

■ Filets, nasses et divers outils

- Les filets dormants : il s'agit des filets maillants. Ce sont de nappes en nylon avec une ralingue inférieure plombée ou non dont les longueurs varient entre 10 et 30 m sur une hauteur de 1 à 2 m et des mailles de 20 à 100 mm. Ces filets sont souvent placés le soir puis contrôlés ou relevés le lendemain matin. Cette pêche est pratiquée en toute saison.

- Le filet épervier : c'est un petit filet de forme conique évasée (lorsqu'il est non étalé) ou plus ou moins circulaire (lorsqu'il est étalé), lesté sur son pourtour et retenu par une corde en son centre. Il est destiné à être lancé du rivage, d'un point du cours d'eau ou d'une embarcation. Il capture les poissons en retombant et en se fermant sur eux. Il a été retrouvé dans tous les villages où nous avons campé.

- La senne : C'est une longue nappe de filet tressé d'un fil de diamètre supérieur à celui de l'épervier. De longueur et hauteur variable (entre 50 et 150 mètres sur 2-4 mètres), la senne est encadrée dans le sens de la longueur par deux ralingues de diamètres différents. La ralingue supérieure est plus petite et porte des flotteurs fixés à intervalles réguliers d'environ 2 mètres. La ralingue inférieure est plus robuste et lestée, à intervalles réguliers, de morceaux de plomb. Ces deux ralingues sont attachées aux deux extrémités de l'engin à deux bâtons d'environ 10 cm de diamètre sur 150 cm de long. La poche est généralement placée en son milieu et occupe toute la largeur de la senne. La pêche à la senne est collective et nécessite 3 à 6 personnes. La technique consiste à isoler une portion de la rivière entre le filet et le bord en décrivant un demi-cercle, puis on ramène la senne au bord en rapprochant les ailes. Dans le bassin de l'Inkisi, la pêche à la senne a été remarquée chez les jeunes du village de Kitona qui la pratiquent dans la rivière Vila.

- Les nasses : ce sont des pièges, de forme conique, cylindrique ou d'un tambour (fig.1.17a), constituée par une armature en bois, en fil nylon ou en fer, pourvu des grillages.

Ils sont généralement fabriqués, dans cette contrée, avec les nervures principales fendues des feuilles du palmier (*Elaeis guineensis*) ou de tiges fendues de bambous (*Bambousia vulgaris*), pourvues d'une ouverture conique ou une entrée en forme d'entonnoir. Elles peuvent être disposées le long des barrages installés par le pêcheur (fig.1.17b) ou posées isolément près du bord ou dans les herbiers. Elles sont quelquefois appâtées avec des déchets de cuisine, des épis de maïs et de noix de palme. La grandeur des mailles ou même de l'entonnoir sélectionne les poissons pêchés.

- La ligne simple « à fil maurice » : c'est une canne à pêche ; le pêcheur attache à un bâton, généralement en bambou, un fil maurice (synthétique) de 1 à 3 m et portant un hameçon appâté. Cette technique est surtout utilisée par les enfants.

- La ligne simple « à fil nylon » : il est constitué d'un fil à nylon de 30 à 50 cm portant un hameçon appâté et attaché à un bâton flexible. Le bâton est fixé sur le fond de l'eau ou au bord et l'hameçon est immergé sur plus de la moitié du fil. A la place du bâton flexible on peut utiliser un morceau de bois sec que l'on dépose en surface (ligne flottante).

Le nombre de ces petits engins varie d'un pêcheur à l'autre et suivant ses possibilités. Ils sont posés le matin (relevés l'après-midi) ou le soir (relevés le lendemain matin).

- Les lignes multiples ou « palangre » : c'est une ligne principale à laquelle sont attachés des avançons de 20 à 50 cm de long et distants de 50 à 100 cm les uns des autres. La ligne principale a un diamètre plus épais que celui des avançons ; elle peut être une corde solide dont un bout est attaché à un piquet fixé vers la berge, l'autre bout étant fixé à une grosse pierre ou à un autre piquet. Les avançons sont munis chacun d'un hameçon appâtés aux vers de terre, aux grenouilles ou avec du poisson. Cette technique n'est pas très utilisée dans le bassin de l'Inkisi et n'a été observée que chez les pêcheurs rencontrés au confluent.

- La technique à la corbeille « senze » : c'est une corbeille allongée, en forme de U, fabriqué avec les nervures principales fendues des feuilles du palmier (fig.17c). Ordinairement utilisé pour la capture des crevettes (*Macrobranchium* ssp) et des têtards de grenouilles (*Rana angolensis* Bocage, 1866 et *Hoplobatrachus occipitalis* (Günther, 1858) dans les eaux peu profondes (moins de 80 cm), il est aussi exploité pour la pêche des poissons.

Cette technique est surtout utilisée par les femmes et les filles : elles plongent le panier dans l'eau et le déplacent en décrivant des mouvements en zigzag, le relève ensuite ; l'eau se vide et récupèrent les poissons qui s'y sont introduits. Les poissons capturés par cette technique sont en majorité des juvéniles.



Fig.1.17a. Nasse



Fig.1.17b. Barrage pour pose de nasse



Fig.1.17c. « Senze »



Fig.17d. Pêche à l'écope

Fig.17. Quelques techniques de pêches utilisées dans le bassin de l'Inkisi

- La technique des « bambous » et des « boîtes » : les bambous et les boîtes de lait vides sont utilisés pendant la crue sur des bourrelets de berge et pendant la décrue à proximité des rives pour capturer les poissons. Les bambous sont sectionnés en des portions d'environ 50 cm, attachés deux à deux et déposés dans l'eau. A l'une des extrémités de chaque portion de bambou est aménagé un petit trou, l'autre reste entièrement ouvert. Dans l'eau certains poissons vont s'y introduire comme abri. Le pêcheur procède à un contrôle en relevant l'engin, tout en prenant la précaution de fermer l'ouverture. Cette technique est surtout exploitée par les enfants.
- La technique de « machette » : elle est utilisée pendant la crue, dans les zones inondées. Elle est pratiquée la nuit. Le pêcheur ausculte avec sa torche les rivages et les zones inondées. A la vue des poissons, il lui lance un coup de machettes et le récupère si le coup a réussi. Cette technique a été observé à Muala-Kinsende, dans la marre de Voke.
- La technique à l'écope (ou au dessèchement) : le bras de la rivière ou le cours principal est fractionné par érection des diguettes façonnées à partir des matériaux trouvés à l'avenant (pierres, bois, argile) ; la fraction est vidée au moyen de récipients de cuisine (seaux, bassins, marmites) (fig.1.17d). Cette technique est utilisée pendant l'étiage sur des rivières peu larges et à débit faible. Elle se fait en équipe dont le nombre est fonction du volume d'eau à écoper.

■ Ichthyotoxiques

Les végétaux ichthyotoxiques

Dans la contrée d'Inkisi certains pêcheurs locaux utilisent des végétaux ichthyotoxiques. Cette technique, soutient Malaisse (1968), est largement utilisée dans les régions intertropicales. Les ichthyotoxiques végétaux les plus répandues et les plus fréquemment utilisés, dans le bassin de l'Inkisi sont la Téphrosie de Vogel, *Tephrosia vogelii* Hook et divers « mbaka » (fig.1.18a-f).

Tephrosia vogelii : c'est un arbuste subligneux de deux à trois mètres de haut formant un buisson. Les feuilles sont composées de 8 à 12 paires de folioles oblancéolées, glabrescentes à la face interne, fortement tomenteuses à la face externe. Les fleurs de couleurs différentes, allant du rose au violet, sont groupées en grappes terminales denses. Les gousses sont plates avec sutures épaissies terminées en pointes.

C'est une plante cultivée près des marigots, dans et au voisinage des villages et c'est à juste titre que Kerharot & Bouquet (1948) et Malaisse (1968) affirmèrent que c'est l'ichtyotoxique de prédilection des Africains. Une pâte obtenue en mélangeant des feuilles écrasées avec de l'argile est préparée. Les gousses, seules ou mélangées aux feuilles peuvent également être utilisées. Souvent la drogue est additionnée des céréales ou d'autres feuilles mortes ou encore des fruits mûrs du palmier raphia (*Raphia sese* et *Raphia giletii*). Les principes toxiques des graines et des feuilles sont la déguéline et la téphrosine (Kerharot *et al.*, 1961). La téphrosine est très toxique pour le poisson ; une concentration de 1/25 000 000 est suffisante pour provoquer la mort d'un gardon, *Rutilus rutilus* (Linnaeus, 1758), en une heure (Castagne, 1938).

Kerharo *et al.* (1960), Moretti & Grenand (1982) pensent que les poissons capturés à l'aide des ichtyotoxiques végétaux ne sont pas toxiques pour l'homme du fait de la transformation du produit en un composé atoxique, de la quantité insuffisante ingérée, de l'élimination du poison par rejet des viscères ou la destruction du produit nocif par la cuisson.

Les ichtyotoxiques synthétiques

Parmi les ichtyotoxiques synthétiques, le plus usuel est l'endosulfan (6,7,8,9,10,10-hexachloro-1,5,5_a,6,9,9_a-hexahydro-6,9-méthano-2,4,3-benzodioxathiepin-3-oxyde :

$C_9H_6Cl_6O_3S$) connu sous le nom commercial de Thiodan. Ce dernier est un composé organochloré synthétique utilisé comme insecticide agricole mais à toxicité aiguë pour les poissons (dose létale : 0,0003 mg/l). Il est considéré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, UNEP, comme un produit chimique très toxique pour tous les organismes et un polluant organique persistant. Son temps de demi-vie est de 120 jours et une dose supérieure à 0,006 mg/kg/j est inacceptable pour l'homme. Il est interdit dans l'Union Européenne à la suite de l'examen relatif à l'inscription à l'annexe I de la directive 91/414/CEE, en application de la décision communautaire 2005/864/CE du 2 décembre 2005.

Il faut admettre que le secteur halieutique souffre encore d'un manque d'organisation : aucune donnée de base n'existe à l'heure actuelle sur la pêche dans le bassin de l'Inkisi. La biomasse des captures, les espèces pêchées, le nombre de pêcheurs ainsi que le nombre d'embarcation ne sont pas connus. La réglementation semble être inexistante et les contrôles ne sont pas opérés.



a. « Bualu Mbaka » (*Tephrosia vogelii*)



b. « Kifundi » (*Millettia macroura* Harms)



c. « Diza » (*Euphorbia* sp)



d. « Mbaka Luba »



e. « Mbaka mabundu » (*Crinum* sp)



f. Partie utile de « Mbaka mabundu »

Fig.1.18a-f. Végétaux ichtyotoxiques les plus usuels dans le bassin de l'Inkisi

Tous ces nombreux manquements, font aujourd'hui peser un risque sur la gestion durable des ressources halieutiques de cette région surtout lorsqu'on se réfère aux observations faites par Thieme *et al.* (2005) où ils traitent cette région de vulnérable avec un statut de conservation en danger. Et cela est confirmé par les communications personnelles de nombreux pêcheurs et chefs des villages (durant nos expéditions scientifiques) qui se plaignent de l'utilisation des ichtyotoxiques, des moustiquaires et de diminution régulière des prises et de la taille relativement faible des espèces de poissons capturées pendant la pêche. L'élaboration d'un code de pêche et son suivi sur terrain permettra de pallier à ces nombreux manquements.

I.10. Aperçu historique de la recherche ichtyologique dans le Bas-Congo et dans l'Inkisi

Les premiers échantillons de poissons récoltés dans le Bas-Congo furent l'œuvre du naturaliste anglais et explorateur, Cranch, en 1816. Ces poissons furent déposés au British Museum of Natural History (BMNH) de Londres où ils furent décrits par Leach, en 1818. Ils appartenaient à trois espèces : *Schilbe congensis* (sous le nom *Silurus congensis*), *Chrysichthys cranchii* (comme *Pimelodus cranchii*) et *Mormyrops anguilloides* (Linnaeus, 1758) (comme *Oxyrhynchus deliciosus*). Il a fallu plus de 50 ans plus tard pour voir Günther décrire, en 1873, quelques espèces rapportées de Boma collectées par Monteiro en 1872 (Monteiro, 1875 ; Boulenger, 1901). Ces descriptions ont été suivies en 1877 par celles de Reichenow (coll. Société allemande de géographie), en 1883 celles de Sauvage (coll. Savorgnan de Brazza), en 1886 par celles de Vaillant, Pellegrin et Boulenger (coll. Savorgnan de Brazza), en 1887 par Boulenger (coll. Hens), en 1891 par Schilthuis (coll. Greshoff), en 1892 par Perugia (coll. Bove) (Boulenger, 1901). La première collection importante (en richesse spécifique) des poissons du Bas-Congo fut l'œuvre de E. Wilverth, en 1896. Ce dernier fut chargé par la Société d'études coloniales de réunir des collections de poissons du Congo pour l'exposition de l'Etat Indépendant du Congo qui devait se tenir à Tervuren en 1897 (Boulenger, 1901 ; Poll, 1951). Le grand ichtyologiste anglais d'origine belge, George Albert Boulenger, à cette époque conservateur au British Museum, voulut bien se charger de l'étude de cette collection. Le succès de cette mission incita la poursuite de la prospection ichtyologique du bassin du Congo. Ainsi, une nouvelle mission partit en 1898 et dès 1901, Boulenger publie son livre sur les poissons du Congo contenant plusieurs spécimens collectés au Bas-Congo. Dix ans plus tard, Boulenger fera le point et enrichira le nombre des espèces connues grâce aux nouveaux matériaux belges, français et anglais.

D'importants progrès ont été réalisés, encore du vivant de Boulenger (décédé en 1937) à la suite des expéditions entre autres de Ansorge (Boulenger, 1912).

L'étude de la faune ichthyologique du Congo, en général et du Bas-Congo, en particulier a aussi intéressé les américains. De 1909 en 1915, Lang et Chapin effectuèrent une expédition au Congo au cours de laquelle ils recueillirent quelques spécimens de poissons du Bas-Congo pour le compte de American Museum of Natural History (AMNH). De 1920-1922 puis de 1924 à 1926, Schouteden réalisa des expéditions au Congo et collecta entre autres des spécimens de poissons du Bas-Congo qui seront décrits respectivement en 1928, par Pellegrin (Pellegrin, 1928) et en 1937, par David & Poll (David & Poll, 1937). De 1950-1980, les études des poissons du Bas-Congo seront dominées par les travaux de Poll, Thys van Audenaerde et de Roberts & Stewart. De 1980-2000, les seules recherches ichthyologiques à se poursuivre sont souvent celles effectuées par des individus amateurs ou des aquariologistes professionnels. Récemment, en 2005-2007, des expéditions d'envergure furent réalisées séparément par des équipes du Musée Royal de l'Afrique Centrale (Tervuren / Belgique) (MRAC) et de l'American Museum for Natural History (New York / USA) (AMNH). Ces expéditions dans le Bas-Congo étaient axées essentiellement sur le cours principal du fleuve Congo et / ou sur quelques affluents. Les captures effectuées dans les quelques rivières, limitées dans deux ou trois stations, ne permettent pas de se faire une idée exacte de la diversité ichthyologique des affluents.

L'histoire ichthyologique du bassin de l'Inkisi est peu connue. Les expéditions ciblées sur la rivière Inkisi, connue jadis sous l'appellation de Nzadi malawu (rivière-porte bonheur) sont très rares. Des collectes sporadiques furent effectuées et leur compilation ont permis de retracer quelque peu cette petite historique. En 1896, Wilverth, dans son rapport sur son expédition au Congo, avait écrit : « les cours d'eau traversés par le chemin de fer recèlent d'excellents poissons, voire des crustacées... Moi-même, j'ai eu la chance d'en capturer quelques-uns dans la torrentueuse Inkisi. » (Boulenger, 1901). Malheureusement ce récolteur n'a pas précisé les espèces capturées et préservées. Les premières récoltes connues, ont été réalisées, en 1922, par Schouteden qui préserva 17 exemplaires de *Aphyosemion lujae* (Boulenger, 1911) (détermination de Pellegrin, 1927) de Kisantu qui, par la suite, seront décrits comme *Aphyosemion labarrei* Poll, 1951 (Poll, 1951). Ces collectes ont été suivies par celles de Vanderyst, en 1930-1932, Duren en 1937, Dubois en 1949-1951, Labarre en 1950, Van Eyen en 1952 et Van Roten en 1958.

Leurs collections renfermaient exclusivement des Cyprinidontiformes exceptées celles de Vanderyst qui contenaient aussi des *Barbus*, *Hemichromis*, *Clarias* ; et celle de Van Roten qui contenait des *Garra* et des *Schilbe*. Elles ont été déposées au Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) (Tervuren) et ont été identifiées par Poll. Les années 1955-1980 sont marquées par une nette absence de l'activité ichthyologique dans la zone, à l'exception de 1975 où Roberts & Stewart collectèrent des *Varicorhinus* qui seront décrits en 1984 par Banister. Les années 1980-2000 montrent une reprise sporadique avec des récoltes de Mutambue (1984-1985) et Van Roten (1999) déposées au MRAC et examinées par Teugels. La première collection importante de Inkisi connue a été réalisée par Mutambue en 1984-1985 et déposée au MRAC (Tervuren) et au Musée National de l'Histoire Naturelle (MNHN) (Paris).

Sur base des travaux et rapports non publiés et de la banque de données consultées sur fishbase.org il ressort qu'une liste de 28 espèces de poissons (tableau 1.1) considérées comme connues avant le début de cette étude (2005).

Tableau 1.1. Liste des espèces de poissons connus du bassin de l'Inkisi avant 2005

Espèces	Musée	N° Référence	Collecteur,	Identifieur
Mormyridae				
<i>Hippopotamyrus ansorgii</i> Boulenger, 1905	MNHN	1986-0415	Mutambue, 1984	Teugels
Cyprinidae				
<i>Barbus cardozoi</i> Boulenger, 1912	MRAC	P 85019.002-003	Mutambue, 1985	Teugels
<i>Barbus holotaenia</i> Boulenger, 1904	MNHN	1986-0413	Mutambue, 1985	Teugels
<i>Barbus kessleri</i> (Steindachner, 1866)	MRAC	P 125.536 P 125.543	Brichard, 1958	Lambert
<i>Barbus unitaeniatus</i> Günther, 1866	MRAC	P 99058.0002	Van Roten, 1999	Teugels
<i>Barbus vanderysti</i> Poll, 1945	MRAC	P30816	Vanderijst, 1932	Poll
<i>Garra congoensis</i> Poll, 1959	MRAC	P 99058.0003	Van Roten, 1999	Teugels
<i>Labeo macrostoma</i> Boulenger, 1898	MRAC	P 85019.0008 P 86021.0041 P 86021.0042 P 86021.0043	Mutambue, 1985	Teugels Tshibwabwa Teugels Teugels
<i>Labeo nasus</i> Boulenger, 1899	MRAC	P 86021.4650	Mutambue, 1985	-
<i>Opsaridium christyi</i> Boulenger, 1920	MNHN	1986-0416	Mutambue, 1984	Teugels
<i>Varicorhinus robertsi</i> Banister, 1984	BMNH	1983.3.30.21-38 1983.3.30.39-45	Roberts & Stewart, 1983	Banister
<i>Varicorhinus stenostoma</i> (Boulenger, 1910)	MRAC	P 99058.0004	Van Roten, 1999	Getahun
Distidichondontidae				
<i>Nannocharax parvus</i> Pellegrin, 1906	MRAC	P79009.0233-234	Brichard, 1958	Lambert
Amphiliidae				
<i>Doumea alula</i> Nichols & Griscom, 1917	MRAC	P 86021.0113	Mutambue, 1985	Devos

	MNHN	1986-0414	Mutambue, 1985	Teugels
Mochochidae				
<i>Chiloglanis batesii</i> Boulenger, 1904	CAS	60806	Stewart &	
<i>Chiloglanis congicus</i> Boulenger, 1920	CAS	60812	Roberts, 1983	
Auchenoglanididae				
<i>Paraugenoglanis balayi</i> (Sauvage, 1879)	MRAC	P 85019.0009 P 86021.0089 P 86021.0091	Mutambue, 1984 Mutambue, 1985 Mutambue, 1985	Geerinckx
Clariidae				
<i>Clarias camerunensis</i> Lönnberg, 1895	MRAC	P 37129-130 P 86021.0118-0119	Vanderijst, 1930 Mutambue, 1985	Teugels Teugels
<i>Clarias gabonensis</i> Günther, 1867	MRAC	P 85021.0121 P 85021.0124-0125	Mutambue, 1985	Teugels
<i>Clarias gariépinus</i> (Burchell, 1822)	MRAC	P 85019.0014 P 86021.0126 P 86021.0127	Mutambue, 1985	Teugels
Schilbeidae				
<i>Pareutropius debauwi</i> (Boulenger, 1900)	MRAC	P 99058.0010	Van Roten, 1999	Vreven
<i>Schilbe intermedius</i> Rüppel, 1832	MRAC	P 99058.0011	Van Roten, 1999	Vreven
<i>Schilbe zairensis</i> De Vos, 1995	MRAC	P 86021.0098-0099 P 86021.0102-0105	Mutambue, 1985 Mutambue, 1985	Devos
Notobranchiidae				
<i>Aphyosemion christyi</i> Boulenger, 1920	MRAC	P 77397-398	La Barre, 1949	Poll
<i>Aphyosemion labarrei</i> Poll, 1951	MRAC	P 37907-911 P 37912-915 P 80781-783 P 77143-177 P 77178-215 86803-807 119002 P125350-369 18569-575 18576-585	Vanderijst, 1932 La Barre, 1949 Dubois, 1951 Van Eyen, 1952 Brichard., 1956 Brichard, 1958 Schouten, 1922	Poll
<i>Epiplatys singa</i> (Boulenger, 1899)	SU MRAC	17482 P104462-471	Dubois, 1951 La Barre, 1949	Van der Zee
Cichlidae				
<i>Hemichromis fasciatus</i> Peters, 1857	MRAC	P30197	Vanderijst, 1932	Teugels
<i>Tilapia tholloni</i> (Sauvage, 1884)	MNHN	1986-0417	Mutambue, 1984	Teugels

Les spécimens de cette liste ont été réexaminés et la nomenclature de certaines espèces actualisées. Les résultats de ce réexamen sont discutés dans le troisième chapitre du présent document.